



Situation chaotique à l'EPEI de Nîmes

C'est dans une atmosphère délétère et peu sûre que les professionnels de l'EPEI poursuivent leurs missions après qu'un corbeau sème la terreur par ses lettres anonymes et calomnieuses depuis deux ans.

L'oiseau de mauvais augure revêt son costume de corbeau chaque fois que l'envie lui en prend et à la manière de tentatives d'intimidation.

Sans foi ni loi, le corbeau choisit ses victimes selon les contextes : elles peuvent aussi bien être un cadre de l'EPEI, des éducateurs ou encore un syndicat.

Ses lettres sont envoyées selon ses humeurs en DIR, en DT ou encore à l'adresse personnelle de professionnels de l'EPEI comme ce fut le cas il y a quelques mois.

La malveillance de ce corbeau a atteint un point de non-retour en accompagnant ses lettres de mails professionnels imprimés frauduleusement depuis les sessions informatiques d'agents ciblés de l'EPEI.

Une simple investigation informatique permettrait pourtant de lever le voile sur l'identité du corbeau mais cette demande, plusieurs fois formulée, ne trouve « étrangement » aucun écho auprès de la DT et de la DIR Sud.

Le corbeau se délecte et s'ébroue dans ce climat instable, pendant que l'administration baille aux corneilles, renvoyant aux professionnels de l'EPEI qu'ils sont considérés comme les perdreaux de l'année.

C'est dans ce climat particulier que tous les professionnels de L'EPEI ont été invités à des entretiens en DT dans le cadre d'un contrôle de fonctionnement, amenant chacun à s'exprimer en toute confiance. Des dysfonctionnements graves sont alors dénoncés et la responsabilité de la sanction sera alors, par cette ruse, portée par les professionnels de l'EPEI.

Quant à la peur des représailles, légitime et exprimée, celle-ci n'est tout simplement pas prise en compte, laissant chacun avec son sentiment de solitude et d'inquiétude.

Les professionnels de l'EPEI ont l'impression d'être un caillou dans la chaussure de la DIR Sud quand des situations traumatiques en cascade se confrontent au silence mortifère de l'administration.

Pour n'en citer que quelques-unes :

- La dernière campagne des CREP qui a laissé, là encore, les professionnels avec son lot de questions, d'incompréhension et de déconsidération.
- L'absence d'information après que 4 professionnels de l'EPEI ont porté plainte contre un mineur après avoir été drogués à leur insu en septembre 2023.
- Les conditions de licenciement d'une contractuelle continuent de nous interroger tant sur ses droits que sur la manière dont elle a été remerciée. La CGT PJJ attend toujours de l'administration des réponses aux nombreuses interrogations de l'agent.

Maintenir une position de déni face à la situation préoccupante de l'EPEI pourrait être compris par les victimes de ce management déshumanisé, comme un encouragement de l'administration de s'orienter vers les voies de recours appropriées pour chacune des situations problématiques évoquées.

La CGT-PJJ exige de l'administration :

- De mettre tout en œuvre pour apaiser le climat professionnel de l'EPEI
- De reprendre les investigations administratives de manière sérieuse et rigoureuse.
- De prendre attache avec le Parquet de Nîmes pour s'assurer de l'avancé des deux procédures.